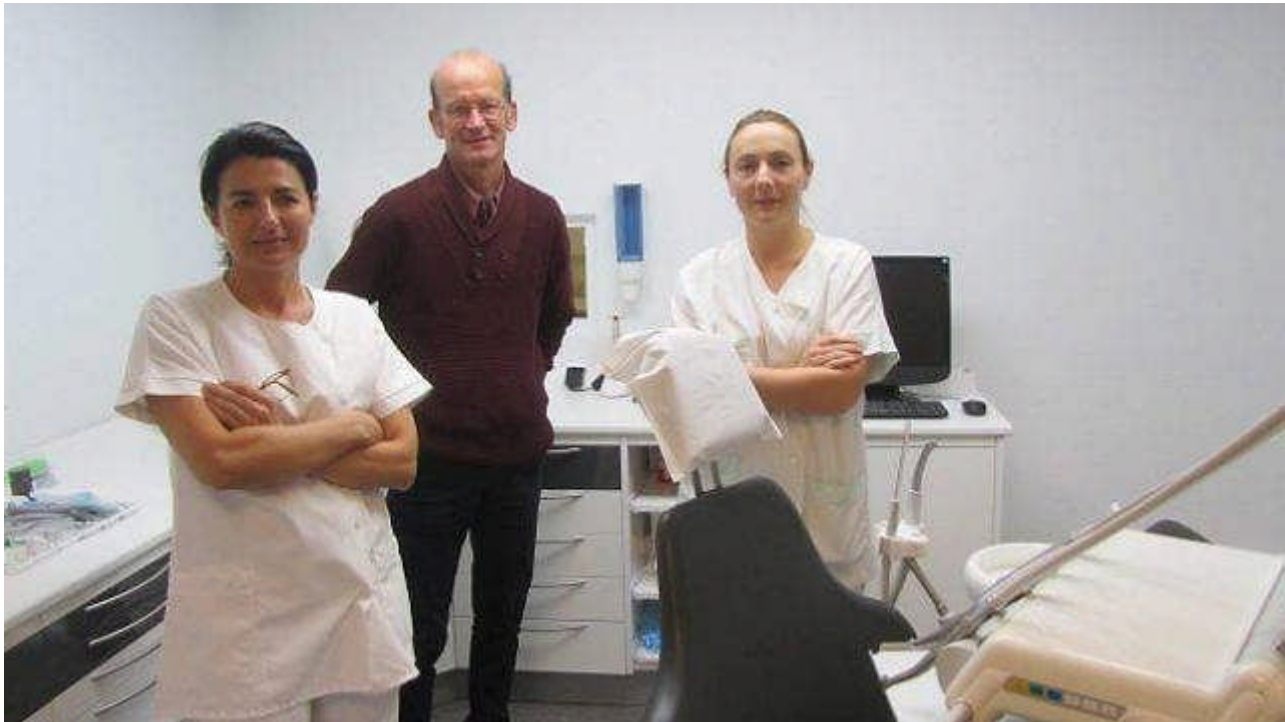


L'hôpital soigne les dents des personnes âgées dépendantes

Janzé – Ouest-France - Publié le 22/10/2015 à 00:11



Le Dr Gwénaëlle Prime, Alain Le Lostel (aide-soignant et accompagnateur) et Florence Fernandès (aide-soignante et assistante dentaire) prennent en charge les personnes âgées dépendantes dans le nouveau cabinet dentaire du centre hospitalier de Janzé.

On y prend en charge des résidents de cinq Ehpad du secteur. Début 2016, le centre devrait accueillir des personnes handicapées venant de centres des environs.

Lorsque l'Agence régionale de santé (ARS) a lancé un appel à projet concernant la prise en charge odontologique des personnes en grande dépendance, en novembre 2013, le centre hospitalier de Janzé a été particulièrement réactif. « **Le mauvais état bucco-dentaire chez les personnes très dépendantes est un problème difficile que nous avons déjà identifié**, rappelle Martine Jouzel, directrice du centre hospitalier. **En préservant une bonne hygiène bucco-dentaire, on évite les problèmes d'alimentation (mauvaise mastication) et on préserve l'estime de soi. Avec Éric Gendreau, directeur de l'Ehpad du Theil-de-Bretagne, nous avons recherché une solution de proximité. La création d'un centre bucco-dentaire accessible pour les personnes en grande dépendance (personnes âgées ou handicapées), hébergées en structures, répondait à l'appel à projet de l'ARS. »**

Encore fallait-il être retenu. Face au CHU de Rennes, également sur les rangs, c'est le projet du centre hospitalier de Janzé qui a été retenu : « **Le processus de transport dédié à la prise en charge des patients a fait la différence** », ajoute Éric Gendreau. Cette spécificité permet chaque jour à huit résidents des cinq Ehpad (Le Theil-de-Bretagne, Châteaugiron, Corps-Nuds, Marcillé-Robert et Retiers) de profiter de ce nouveau service. « **Deux aides soignants assurent la prise en charge et le transport des patients** », indique Martine Jouzel.

Un coût de 325 000 €

Le nouveau centre se situe dans les murs du centre hospitalier, dans une partie des locaux de la médecine du travail. Les travaux d'aménagement, l'achat de l'équipement technique et du véhicule de transport se sont élevés à 325 000 €. « **Nous avons investi dans du matériel de pointe, adapté à l'accueil des personnes à mobilité réduite (fauteuil extra-large avec départ assis et mousse à mémoire de forme...)** », précise Martine Jouzel.

Plusieurs organismes ont participé au financement. L'ARS, à hauteur de 25 000 € par an pour la participation au fonctionnement du centre, le conseil départemental (20 000 € pour les travaux) et la mutuelle Intégrance (10 000 €). D'autres financements sont en cours de notification, comme celui de la CPAM, pour la prise en charge du transport, et celui du fonds européen agricole pour le développement rural (Feader).

C'est le docteur Gwenaëlle Prime, chirurgien-dentiste, aidée par Florence Fernandès, aide-soignante et assistante dentaire, qui reçoivent les patients. « **Nous travaillons principalement sur trois axes : le soin parodontaire (détartrage...), les soins (traitement des racines ou des dents résiduelles, extractions...) et la pose de prothèse fixe ou mobile,** détaille Gwenaëlle Prime. **Nous fonctionnons toujours en accord avec l'équipe soignante, avec laquelle nous communiquons grâce à la mise en place d'une fiche-navette. Florence et moi sommes très complémentaires. Son expérience d'aide-soignante facilite beaucoup la prise en charge des patients, qu'il faut souvent rassurer. Chacun d'entre eux ne reste pas moins d'une heure pour une séance. »**

Après un mois de fonctionnement, chacun a pris ces marques. D'ici début 2016, le centre accueillera également des personnes handicapées hébergées dans des centres du territoire : « **Nous avons tous à coeur que cela marche et, à terme, d'autres établissements pourront profiter de ce centre** », prévoit Éric Gendreau.